

PANTIN

Chassez le naturel, il revient au galop !!!

La période du confinement se terminant, les agents subissent à nouveau pressions et intimidations dans certains services (C M S, espaces verts, maintien à domicile, accueil population, CCAS).

Dans d'autres il n'y a ni aménagement horaire, ni progressivité de la reprise si nous ne remontons pas les dysfonctionnements. (nettoyement, restauration, centres de loisirs)

Quand on ne veut pas respecter les droits des agents, on ne les en informe pas.

Cependant nous tenons à souligner la réactivité de la direction générale des ressources et sa gestion immédiate des situations pour lesquelles nous l'avons alertée.

Il y a un énorme problème de transmission des infos et consignes entre les niveaux hiérarchiques de notre administration. Nous avons été effarés de l'écart entre ce qui était acté en réunion les 15, 30 avril et 7 mai 2020 et le résultat sur le terrain. A quel niveau se situe le BUG ???

Si nous pouvons entendre la souffrance de l'encadrement intermédiaire soumis à des injonctions paradoxales, nous n'accepterons jamais que leurs équipes en fassent les frais !

Et nous sommes à la disposition de celles et ceux d'entre elles- eux qui seraient prêts à relever la tête et à défendre un fonctionnement sans maltraitance et à ne pas participer à la casse de ce qu'il reste comme services publics.

Malgré la reconnaissance de l'utilité de certains métiers, les moins bien payés, affichée par tous ces derniers temps, la mise en cohérence des paroles et des actes se fait attendre, aussi bien au niveau gouvernemental, que localement dans plusieurs pôles.

En effet, quelle est cette idéologie qui, faisant fi des recommandations inscrites dans le plan de reprise, (progressivité, aménagement horaires...), fait que des responsables de proximité convoquent toute leur équipe pour des réunions de reprise, y compris les agents de santé fragile ou vivant avec quelqu'un de malade, ou ceux qui gardent leurs enfants ? Ne parlons pas de ce qui est demandé comme justificatifs à certains agents.

Rajoutez du stress à la souffrance ou à l'anxiété déjà présentes, bravo pour la bienveillance, Messieurs dames !!!

Alors que, la position du ministre Dussopt est claire : « si les familles disposent d'une solution de garde ou de scolarisation, l'autorisation Spéciale d'Absence (ASA) garde d'enfant ne pourra plus être mobilisée à compter du 1^{er} juin. Il faudra donc apporter la preuve que la crèche ou l'école n'a pas ré-ouvert. dans le cas où la structure d'accueil a ré-ouvert, et tant que le retour à l'école reste facultatif, la garde d'enfants nécessitera le dépôt de jours de congés ».

De même, l'explication de la Direction Générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) ne souffre pas d'ambiguïté : à compter du 11 mai et jusqu'au 1^{er} juin, la situation ne change pas, quelles que soient les possibilités de prise en charge qui s'offrent aux parents (école ouverte ou non). (...) à compter du 1^{er} juin, les ASA pour garde d'enfants (lorsque le télétravail n'est pas possible) ne pourront être accordées qu'aux seuls agents pour lesquels l'établissement scolaire, ou le cas échéant la mairie, aura remis une attestation de non prise en charge de l'enfant. Les parents ne souhaitant pas scolariser leurs enfants, alors que l'organisation mise en place permet un retour dans leur structure d'accueil posent des jours de congé.

En clair, l'attestation de non prise en charge pour bénéficier d'ASA garde d'enfant n'est exigible qu'à compter du 1^{er} juin.

Pour les ASA santé fragile et ASA personne vivant avec 1 personne de fragile, un certificat de votre médecin traitant attestant que vous êtes dans les critères de santé fragile sans mettre votre pathologie suffit. Ces attestations sont à envoyer en DRH en aucun cas à votre hiérarchie.

Précisons que :

- la CGT est intervenue dès le 12 mars auprès de l'administration et des élus de la collectivité pour obtenir le maintien des congés, des RTT, des salaires des contractuels et vacataires, des contrats... Les agents n'étant en rien responsables de cette situation exceptionnelle de confinement, il n'ont en aucun cas à en subir les conséquences.

Nous remercions l'autorité territoriale de ce traitement favorable aux agents, en comparaison de ce qu'il s'est passé au conseil départemental (vol de 10 jours de congés) ou dans les villes alentours.

- les réunions organisées par l'administration, n'étaient que des réunions d'information en aucun cas une instance réglementaire (comité technique et CHS-CT). Le comité technique aura lieu en visio conférence le 10 juin.

La CGT a reconnu que la gestion du plan de continuité d'activité avait été correcte, mais a aussi émis des doutes sur la mise en place du plan de reprise par certain-e-s.

Et comme nous aurions aimé avoir tort pour une fois, comme nous aurions aimé que certains remettent en question leurs a priori négatifs sur les agents de terrain et de catégorie C qu'ils préfèrent faire revenir au travail avec tous les risques encourus dans les transports, tous en même temps sans savoir vraiment ce qu'ils vont faire toute une semaine en faisant des différences sur le matériel fourni aux différents secteurs.

Certains ont 4 masques en tissu, d'autres n'en ont que 2 et certains n'en ont pas du tout ou en papier, pas de flacon de gel hydroalcoolique pour tous non plus et pour ce qui est des lingettes nettoyantes... mystère.

Les réflexions entendues par les agents : « C'est fini les vacances », « tu dois justifier ton salaire »...démontrent à nouveau un mépris ou un complexe de supériorité inouïs de ceux qui habitent sûrement des appartements ou maisons confortables, ou à la campagne.

Sinon comment peut-on penser un seul instant, que rester enfermés dans des appartements trop petits, quelquefois insalubres, que rester enfermés dans une situation de violences intrafamiliales, que rester enfermés et perdre des proches sans pouvoir faire son deuil entouré de sa famille, que rester enfermés sans voir ses proches, pourrait ne serait-ce, qu'un instant, être comparé à des vacances ???

La pandémie a mis sur le devant de la scène les métiers vraiment utiles aux autres qui sont aussi les moins valorisés. Ces travailleurs indispensables ne veulent pas de médailles ou de belles paroles aussitôt oubliées. Ils veulent des actes concrets. Pour les soignants des embauches et des revalorisations de salaires. Pour les fonctionnaires le dégel du point d'indice, l'abandon de la loi fonction publique et de la réforme des retraites.

40 ans de politique de casse du modèle social français (avec une parenthèse très courte entre 1981 et 1983) ont détruit nos services publics « le bien commun de ceux qui n'ont rien », et l'hôpital en est un exemple tragique.

Ne croyez pas une minute que leurs belles paroles déboucheront sur des actes en faveur des travailleurs et des sans droits. Leur monde d'après ressemble furieusement à celui d'avant, en pire !!! Pendant que certains crèvent de faim, la bourse ne s'est jamais aussi bien portée, les actionnaires ont touché le jackpot encore cette année. La France est championne pour les dividendes des actionnaires mais incapable de nourrir, soigner et protéger sa population.

Pour être sûrs de mater la colère qui gronde, le gouvernement a voté l'état d'urgence sanitaire qui n'a rien de sanitaire, a commandé pour des millions d'euros de LBD, grenades mais pour les tests et les masques c'était une catastrophe honteuse.

En effet ce virus est très dangereux ! En quelques mois il a tué 80 % de nos droits et libertés !

Nous restons à votre disposition :

Si vous avez des questions, si vous rencontrez des difficultés pour faire respecter vos droits.

N'hésitez pas à nous contacter par mail (cgt@ville-pantin.fr)

Portable CHS-CT : 0612627963

Laissez un message ou sms au 0634521324